

Le mot du maire

Le marteau et l'enclume.

Maire d'un village peuplé d'irréductibles gaulois (merci Goscinny), je suis souvent pris entre le marteau et l'enclume. D'un côté, les intérêts particuliers priment sur l'intérêt général et on me demande tout et son contraire, sinon je serais pendu haut et court : haut, la branche et court, la corde de façon à ce que mes pieds ne puissent toucher terre.

De l'autre M. le Préfet n'hésite pas à attaquer les décisions qu'il juge contraires à la loi.

Considérons le projet de PLU.

Il est évident que ne pas reconnaître la constructibilité de 280 propriétés, c'est extrêmement désobligeant pour ces propriétaires. Pour autant il y a près de 900 propriétés sur Chaillevette et il n'est pas envisageable de privilégier les uns plus que les autres.

Parce qu'il est nécessaire de tenir compte du contexte historique.

La commune s'est construite au fil du temps, au fil des routes. Sans qu'à aucun moment un centre-bourg soit clairement défini.

Aujourd'hui la construction en bord des routes (le mitage) est strictement prohibée par la loi Littoral (la fameuse loi qui ne se contente pas de définir les constructions par rapport au niveau d'eau), et il nous est seulement autorisé de concentrer les constructions autour des centres-bourgs.

Parce qu'il est nécessaire de préserver les terres agricoles.

Chaque année en France environ 60 000 hectares sont perdus pour les agriculteurs, limitant de fait la production, au moment où on veut manger mieux, à un juste prix, sans que les aliments fassent des milliers de kilomètres avant d'arriver dans nos assiettes.

Dans notre projet de PLU, nous privilégions la création d'un cœur de bourg à proximité de la mairie. C'est, pour nous, la seule façon de s'inscrire dans l'avenir en concevant une animation autour de commerces de proximité qui nous font défaut.

A partir de cette base, il sera certainement possible d'étendre les limites constructibles de notre cité.

C'est pour cela que je me suis engagé auprès de vous, et j'irai jusqu'au bout.

Guy MARY

CMAC

Le CMAC et ses adhérents sont toujours aussi présents pour animer les festivités de Chaillevette.

L'été 2023 a été riche en manifestations : nous étions présents le 14 juillet place de Chatressac pour la confection du repas républicain. Cette fête fut un réel succès, le soleil, la joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Nous avons participé également à la soirée des jeudis musicaux qui a eu lieu au temple de Chaillevette en proposant une collation en fin de soirée. Pour conclure cet été riche en animations, le CMAC en partenariat avec l'association du Train des mouettes a organisé un repas charentais dans la salle des fêtes les 18 juillet et 08 août. 115 personnes ont apprécié, à ces soirées, nos éclades de moules, nos melons au pineau et notre fromage blanc au cognac. Présent au forum des associations et à la remontée de la Seudre pour offrir une collation aux 200 kayakistes faisant escale au port de Chatressac, le bureau du CMAC tient à remercier chaleureusement tous ses adhérents grâce à eux le CMAC participe toute l'année et accompagne la mairie dans les festivités Chaillevettones.

Vous disposez de temps libre, vous désirez rejoindre une association dynamique, vous venez d'arriver à Chaillevette et désirez lier de nouvelles connaissances, vous avez des idées pour animer culturellement notre commune, rejoignez-nous et prenez contact avec le bureau : cmac.secretariat17890@gmail.com

A très bientôt.



CHAILLEVETTE PÉTANQUE

Nos concours des 19 juillet et 14 août ont été un succès.
Nous avons refusé des inscriptions au 14 août faute d'avoir assez de terrain.

Nous tenons à remercier : Les ostréiculteurs du port de Chaillevette et de Chatressac Yan de Seudrement Kayak, le Chatressac Café, La Note de Coiffure, la Boulangerie Gaillardon, La cabane de Chat'Sa, la cabane Le Q Salé, la Ferme des Aubains, Le Coulangeais, la Cabane Buissonnière, le train des Mouettes.
Mais aussi, la Boucherie Max de Breuillet, les commerçants de la place de Mornac, la Rôtisserie d'Intermarché, le Domaines des Claires Arvert, le Pôle ostréicole, Au Bain Douche à Brouage, qui nous ont offert des lots ou des bons d'achats, pour les lauréats.

Tout le monde s'est bien amusé, enfants et adultes.
Nous jouons toute l'année les lundis et mercredis après-midi, et l'Association est ouverte à tous nouveaux adhérents.

Le Bureau



LES ARTS DU MARAIS

C'est en octobre 2020 que 8 férus de musique créent une association musicale « SOUL MUSIC » à SAINT JUST LUZAC... (cf VIDICI de Janvier 2022)



Spécialisée dans le secteur d'activité des arts du spectacle vivant avec une forte orientation musicale, elle fait le choix de laisser une place importante à l'apprentissage, et en septembre 2022 s'ouvrent à SAINT JUST LUZAC des ateliers d'enseignement et pratique du solfège, trompette, trombone, ukulélé et chorale.

Cette association prend alors le nom des « ARTS DU MARAIS » créée et diversifie ses univers musicaux :

- SOUL MUSIC avec 12 musiciens et chanteurs qui revisitent les standards de la Soul et du Rythm'Blues (Blues Brothers, Tina Turner, Arétha Franklin, Alicia Keys, Amy Winehouse...).
- Big Band de 25 musiciens, chanteurs et choristes.
- DIXIE BAYOU avec 7 musiciens qui interprètent les airs de la Nouvelle Orléans.

En mars 2023, une antenne musicale ouvre à CHAILLEVETTE avec la mise en place d'un orchestre d'harmonie.

Aujourd'hui forte de ses 75 adhérents, elle ouvre en septembre 2023 une nouvelle antenne musicale à LA TREMBLADE.

La création de groupes, l'organisation de concerts et leur promotion sont au cœur de nos projets.

Débutants ou musiciens confirmés, n'hésitez pas à nous rejoindre !!!



Contact : les.arts.du.marais@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Voilà deux ans que nos jeunes se mobilisent sur plusieurs projets très différents les uns des autres.

Durant ces deux années, ils ont organisé, deux concerts solidaires, deux ramassages de déchets sur la commune, une participation systématique aux cérémonies officielles de la commune... Ils n'arrêtent pas.

En 2024 leur plus gros projet devrait sortir de terre : le « City Parc ».

Une structure sportive, qui pourrait bien ravir les jeunes comme les moins jeunes, réunir les grands parents et petits enfants autour de sports et de jeux accessibles au plus grand nombre.

A certains endroits de la commune, des messages vont être peints au sol, près des bouches d'égout, pour inviter la population à ne rien y jeter, et les sensibiliser à ne pas polluer la Seudre.

Une fresque sous forme de GRAF devrait également voir le jour, sur le thème de la mer et l'écologie.

Bien d'autres projets de différentes envergures, sont en préparation, et verront le jour dans avenir plus au moins proche.

Le CMJ est toujours ouvert aux jeunes de 9 à 19 ans, qui ont envie de s'engager pour la vie de leur commune.

Contact : cmj@chaillevette.fr



DUPORT Vincent
Adjoint au maire de Chaillevette

LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE !

Après de multiples rebondissements et un changement d'architecte pour les travaux des toilettes, le chantier a repris. Les enfants bénéficieront de nouvelles toilettes d'ici la fin de l'année. Ce projet permet aux élèves d'avoir de l'eau chaude et un environnement imperméable à la pluie et au froid. Un confort indispensable sans être un luxe.

La rénovation énergétique de l'école passant par de l'isolation, la mise en place d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée) et d'une nouvelle chaudière est indispensable dans le contexte actuel. Les collectivités doivent être un exemple afin d'économiser les énergies et respecter l'environnement. Le travail en collaboration avec le département et le bureau d'étude arrivera à sa phase d'action à l'été 2024 après un appel d'offre à l'automne 2023.

Le défi du capitaine à Chaillevette !

La mise en place de nouveaux projets est toujours un peu compliquée et n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Deux années de travail ont été nécessaires pour arriver à un résultat très satisfaisant. Même s'il nous a fallu trouver des solutions de modification d'implantation des pupitres et faire face à des désagréments, les retours des participants sont positifs.



Quelques exemples de petits problèmes :

Sur le port de Chatressac une énigme faisait référence à un indice inscrit sur une cabane, cette enseigne démontée, nous avons été dans l'obligation de revoir et repenser le visuel.

Toujours à Chatressac, l'énigme appelée « La Boussole » a eu bien des soucis. Cette boussole indispensable pour résoudre ce mystère, victime de son succès à régulièrement pris le large !!!

Volée ou envolée !!! Pour pallier à ce désagrément nous avons trouvé la solution. Pour la connaître acheter vite le carnet de bord, toujours en vente chez les commerçants de Chaillevette, les cabanes de dégustation et certains hébergements touristiques.

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore résolu l'énigme, profitez de l'automne pour vous lancer dans l'aventure.

C'EST LA RENTRÉE DES CLASSES !

Une rentrée scolaire sous le signe de la chaleur pour nos 108 élèves de la petite section au CM2.

Classe de PS/MS	Mme MICHEL (enseignante) et Aurore PINEAU (ATSEM) / Delphine HORSEAU (aide maternelle)	24 élèves
Classe de GS/CP	Mme LOUBES (enseignante) et Elodie ELEONORE (aide maternelle)	24 élèves
Classe de CE1/CE2	Mme KEBBACHE (enseignante)	19 élèves
Classe de CE2/CM1	Mme TONNAY (enseignante) et Mme BARBIEZ (enseignante lundi)	21 élèves
Classe de CM1- CM2	M. CHATAIGNER (enseignant)	20 élèves
Direction	Mme TONNAY : directrice : journée de direction le lundi	
Restaurant scolaire et entretien de l'école	Viviane PALLUAS et Christina GILLIBERT	

Une rentrée en musique également : les élèves ont chanté « Les couleurs marrantes » pour les parents dès la sortie de 16h30.

Voici quelques photos de la rentrée.



AGENDA

- ➡ **14 Octobre** : Octobre Rose en collaboration avec la commune d'Étaules
- ➡ **12 Novembre** : Marché d'automne la Santonine
- ➡ **10 Décembre** : Marché de Noël - CMAC

OFFICIEL... LA SARDINE A BOUCHÉ LE PORT DE CHAILLEVETTE.

Les Galop'ChaillennauX, épuisés mais contents, sont fiers du succès de notre dernière édition festive du 15 août au port de Chaillevette avec la traditionnelle Sardinade.

La journée fut dense du matin au soir, avec plus de 900 personnes sur toute la journée. La parade des Vieux Volants renforcée par le club des Mustangs le matin a eu un grand succès tant à Chaillevette que sur la Presqu'île d'Arvert.

Le bal musette, le Tango des Cabanes, de l'après-midi ont également été très fréquentés. Et enfin la grande Sardinade, son feu de joie puis la soirée disco ont fait le plein total du port avec plus de 600 personnes à ce moment-là !

Merci à toutes et tous d'être toujours aussi fidèles à nos animations au port de Chaillevette.

Le programme 2024 est en cours de gestation et vous en saurez plus dans le bulletin de fin d'année.

A très bientôt, pour de nouvelles aventures festives, musicales, ...enthousiasmantes !

Les Galop'ChaillennauX mettent la Chaille dans l'Ch'nau !



S LA SANTONINE - DES PIERRES ET DES RACINES

L'été 2023 s'achève !



Petit bilan sur nos plantations ; bien déçus et quelque peu découragés de voir que les jardinières et bacs ont triste mine ! Le changement climatique, l'arrosage insuffisant, peu importe nous avons décidé d'enlever ce qui était en très mauvais état sans prendre le risque de replanter.



Notre langoustinade s'est déroulée comme prévue le 26 août dernier. Quelle super ambiance, assurée tant par notre équipe pleine d'entrain et de bonne humeur que notre animateur Franck LORENZO (œuvrant toujours avec brio !) et nos convives. Quel plaisir de retrouver des « fidèles » mais aussi de faire de nouvelles connaissances.



Nous vous donnons rendez-vous dès maintenant pour notre marché d'automne qui aura lieu le 12 novembre 2023.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer qu'une sortie au Cabaret 'La Castaflore' à NANTILLE est prévue le 3 décembre 2023.

Surveillez nos informations si cette activité vous intéresse !

Santoninement vôtre

TROTTOIR PAS CROTTOIR, COMMENT RENDRE NOS RUES PLUS PROPRES !!!!

Nos amis à quatre pattes ne s'expriment pas, dommage !!!!!

C'est donc par l'intermédiaire de leur propriétaire que ces petites boules de poils nous font savoir leurs envies de sortir. Malheureusement, tous les propriétaires ne sont pas bien éduqués !!!!!

Les déjections de ces petits compagnons, que n'apprécient guère nos yeux et nos semelles, sont laissées à l'abandon sur nos trottoirs et dans nos rues au désespoir des riverains.

La municipalité a donc décidé d'investir dans quatre dispositifs de distribution de « sachets à crottes et de poubelles » Un distributeur sera installé rue du porche, un autre sur le port de Chatressac, pour les deux autres les lieux sont à déterminer.

Un geste de civilité et de bonne éducation, pour un environnement plus agréable, et pour rappel :

La contravention pour déjection canine laissée à l'abandon s'élève à 135 €.

(Art R634-2 du code pénal et Art R541-76-1 du code de l'environnement)



MISE EN LUMIÈRE POUR MATTÉO EN CE DÉBUT DE VACANCES SCOLAIRES.

C'est avec plaisir que Mattéo a accepté de participer à une séance photo avec Cloé, que l'on peut suivre sur "C dans la boîte Cloé photographe". Elle a proposé à la pédiatre, Docteur ROBERT Sandra à Saint Georges de Didonne, d'embellir sa salle d'attente avec des portraits d'enfants ayant une particularité physique, d'ailleurs notre ami Louis a contribué également au projet en posant en super héros !!! Mattéo est resté égal à lui-même en prenant l'attitude du footballeur avec son accessoire préféré, qui est le ballon ! Nous avons hâte d'admirer le résultat. Nous restons à l'écoute de vos idées pour faire connaître notre association et la maladie du Naevus Géant Congénital (AGN).

Marie BECKER, présidente de l'association Mattéo et ses ballons

